

AM CONSULTING

& EXPERTISES

Société de Commissaires aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 12 2022

ASSOCIATION

LA RONDE DES BAMBINS

9-11 boulevard Lyautey

14 000 CAEN

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RONDE DES BAMBINS relatifs à l'exercice clos le 31 12 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié

Nous avons considéré que la comptabilisation des subventions est un point clé de l'audit en raison de son importance significative dans les comptes de l'association.

Diligences effectuées

Nous nous sommes assurés de la réalité et de la valorisation des subventions enregistrées notamment en rapprochant les montants comptabilisés des notifications d'attributions reçues par l'association et en nous assurant de leurs encaissements.

Vérifications spécifiques

Le rapport financier du Président et les documents sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

Responsabilités de la présidence relatives aux comptes annuels

Il appartient à la présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la présidence d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Caen, le 2 Juin 2023

AM CONSULTING & EXPERTISES
Commissaire aux comptes Représentée par Henry MUELLE

BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 438.56	8 438.56		524.40
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	55 321.42		55 321.42	55 321.42
Constructions	497 892.87	117 336.73	380 556.14	400 471.85
Installations techn., matériel et outil. ind.	34 170.96	32 810.17	1 360.79	2 019.76
Autres	557 296.17	359 541.95	197 754.22	225 004.63
Immobilisations corporelles en cours	14 183.91		14 183.91	1 068.00
Avances et acomptes	4 414.50		4 414.50	
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	50.00		50.00	50.00
Prêts				
Autres	1 170.00		1 170.00	
TOTAL (I)	1 172 938.39	518 127.41	654 810.98	684 460.06
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	57 174.04	12 044.81	45 129.23	33 642.06
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	268 675.73		268 675.73	256 090.09
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	41 173.76		41 173.76	7 068.16
Charges constatées d'avance	7 645.89		7 645.89	6 563.71
TOTAL (II)	374 669.42	12 044.81	362 624.61	303 364.02
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 547 607.81	530 172.22	1 017 435.59	987 824.08

BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	6 775.08	6 775.08
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 646.52	3 646.52
Autres		
Report à nouveau	112 960.05	30 729.12
Excédent ou déficit de l'exercice	81 517.29	82 230.93
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>204 898.94</i>	<i>123 381.65</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	93 895.95	106 092.38
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	298 794.89	229 474.03
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	31 311.00	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	31 311.00	
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	454 813.19	535 226.10
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 961.74	28 740.48
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	174 756.05	179 991.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 379.41	5 379.41
Autres dettes	7 419.31	7 767.98
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 000.00	1 245.00
TOTAL (IV)	687 329.70	758 350.05
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 017 435.59	987 824.08

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	25 798.50	23 044.50
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	706 749.50	569 843.68
Parrainages	40 970.00	21 062.52
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	844 262.16	790 308.71
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	21 610.62	42 802.66
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 736.76	936.39
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 602 157.54	1 426 935.94
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	205 519.34	164 981.75
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	71 689.02	65 008.00
Salaires et traitements	947 806.30	861 191.98
Charges sociales	193 484.10	180 483.23
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 064.63	67 686.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	12 044.81	4 714.50
Dotations aux provisions	31 311.00	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 037.27	9 018.99
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 532 956.47	1 353 084.90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	69 201.07	73 851.04
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	476.44	249.92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	476.44	249.92

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 812.77	12 866.91
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	11 812.77	12 866.91
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-11 336.33	-12 616.99
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	23 697.55	23 481.80
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	23 697.55	23 481.80
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	45.00	
Sur opérations en capital		2 484.92
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	45.00	2 484.92
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	23 652.55	20 996.88
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	81 517.29	82 230.93
TOTAL DES PRODUITS	1 626 331.53	1 450 667.66
TOTAL DES CHARGES	1 544 814.24	1 368 436.73
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	81 517.29	82 230.93
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	974.56	974.56
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		6 377.42
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	23 652.55	20 996.88

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 017 435.59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 81 517.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux dispositions réglementaires de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité : La Ronde des Bambins assure la garde d'enfants par un mode fonctionnement multi-accueil (crèches, garderies et centre de loisirs) en conformité avec le projet éducatif local de la ville de Caen.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : La Ronde des Bambins réalise ses missions dans trois communes. La ville de Caen, avec une crèche collective qui accueille des enfants de 3 mois à 3 ans, une micro-crèche qui accueille des enfants de 3 mois à 3 ans, douze accueils périscolaires dans les écoles, un centre de loisirs qui accueille des enfants de 3 ans à 11/12 ans et une ludothèque intergénérationnelle. La ville de Saint André sur Orne avec une micro-crèche qui accueille également des enfants de 3 mois à 3 ans. Et la ville de Ver sur Mer avec un accueil périscolaire des enfants de moins de 6 ans.

Les moyens mis en oeuvre ; Afin de mener à bien sa mission, la Ronde des Bambins dispose de moyens humains, matériels et financiers.

L'effectif moyen employé par l'association en 2022 s'élève à 80 personnes (41 équivalents temps plein).

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ANNEXES**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Aménagements	5 à 10 ans
- Matériels de transport	4 à 5 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	2 à 5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le fait générateur pour la comptabilisation des cotisations des membres et des frais de séjour est l'appel de ceux-ci.

A la fin de chaque exercice, une dépréciation pour créances douteuses est comptabilisée. Il s'agit des créances du 01/01/N au 31/08/N, non réglées au 31/12/N. Les créances N sont comptabilisées en perte pour créances irrécouvrables si elles ne sont pas réglées au 31/12/N+1.

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	8 439			
CORPORELLES	Terrains		55 321			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.	497 893			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		34 171			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	460 535		10 510	
	Immobilisations corporelles en cours		54 720			
	Avances et acomptes		38 395		6 137	
	TOTAL			1 141 034	16 647	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations						
Autres titres immobilisés			50			
Prêts et autres immobilisations financières					1 170	
TOTAL			50	1 170		
TOTAL GENERAL			1 149 523		17 817	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			8 439	8 439
CORPORELLES	Terrains				55 321	55 321
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			497 893	497 893
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				34 171	34 171
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		13 000	471 045	471 045
	Immobilisations corporelles en cours				41 720	41 720
	Avances et acomptes				44 532	44 532
	TOTAL			13 000	1 144 681	1 163 281
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				50	50
	Prêts & autres immob. financières				1 170	1 170
TOTAL				1 220	1 220	
TOTAL GENERAL			13 000	1 154 340	1 172 940	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		7 914	524		8 439
TOTAL		7 914	524		8 439
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	97 421	19 916		117 337
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		32 151	659		32 810
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	257 423	32 905		290 327
	Matériel de transport	40 162	5 629	13 000	32 791
	Mat. bureau et informatiq., mob.	29 991	6 432		36 423
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		457 149	65 540	13 000	509 689
TOTAL GENERAL		465 063	66 065	13 000	518 127

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges		31 311.00			31 311.00
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL		31 311.00			31 311.00

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	43 355.81	4 714.50
financières		
exceptionnelles		

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 170		1 170
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	12 045		12 045
	Autres créances clients	45 129	45 129	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 960	1 960	
	Impôts sur les bénéficiés			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	265 840	265 840	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
Charges constatées d'avance	7 646	7 646		
TOTAUX		333 790	320 575	13 215
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 646
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	7 646

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir sont composés des subventions et soldes de PSU non perçus au 31/12/2022.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	267 800
Disponibilités	
TOTAL	267 800

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	6 775.08				6 775.08
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	3 646.52				3 646.52
Report à nouveau	30 729.12		82 230.93		112 960.05
Excédent ou déficit de l'exercice	82 230.93		81 517.29	82 230.93	81 517.29
Subventions d'investissement	106 092.38		11 773.00	22 440.22	93 895.95
TOTAUX	229 474.03		175 521.22	104 671.15	298 794.89

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	454 813	31 631	159 012	264 169
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	36 962	36 962		
Personnel & comptes rattachés	97 175	97 175		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	51 674	51 674		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	25 907	25 907		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	5 379	5 379		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	4 897	4 897		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 000	8 000		
TOTAUX	684 807	261 625	159 012	264 169

renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	80 413
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	8 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	743
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 618
Dettes fiscales et sociales	66 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	83 044

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 27 315.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.75 %
Table de mortalité	provisoire 2016-2018
Départ volontaire à	62 ans

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES**MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 940	2 940
TOTAL	2 940	2 940

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Nature de la ressource	Montant exercice 31/12/2022	Dont octroyées par				
		UE	Etat	Coll. Ter.	CAF	Autres
Concours publics	544 478 €	- €	- €	- €	544 478 €	- €
Subventions d'expl.	299 784 €	- €	81 100 €	207 625 €	7 657 €	3 402 €
Subventions d'inv.	12 978 €	- €	- €	- €	12 978 €	- €
Total	857 240 €	- €	81 100 €	207 625 €	565 113 €	3 402 €

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
PRISE EN CHARGE FORMATION SALARIES	13 363		
PRISE EN CHARGE SINISTRES	3 533		
TOTAL	16 896		

ANNEXES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Mises à disposition de locaux par la mairie de Caen :

- Ecole maternelle Duc Rollon	: 1 800 €
- Ecole maternelle Venelle aux champs	: 2 000 €
- Groupe scolaire René Lemièrè	: 2 200 €
- Ecole primaire Bicoquet	: 2 000 €
- Groupe scolaire Estache Restout	: 2 000 €
- Groupe scolaire Guynemer	: 1 800 €
- Groupe scolaire Clos Herbert	: 3 200 €
- Groupe scolaire Victor Lesage	: 2 800 €
- Groupe scolaire Haie Vigné	: 2 800 €
- Groupe scolaire Guéhenno	: 2 800 €
- Groupe scolaire Fernand Léger	: 2 800 €

Pour information, la valorisation des mise à disposition de locaux n'a pas été transmise par la ville de Caen pour 2022. Nous avons repris les données 2021.

Mises à disposition de locaux par la mairie de Ver sur Mer :

- Groupe scolaire	: 1 200 €
-------------------	-----------

Pour information, la valorisation des mise à disposition de locaux n'a pas été transmise par la ville de Ver sur Mer pour 2022. Nous avons repris les données 2021.

Mise à disposition de locaux et de matériels :

- Lyautey / ALSH	: 10 287 €
------------------	------------

Pour information, la ville de Caen est toujours en attente des données pour la valorisation des "eau et énergies".

Mise à disposition de locaux et de matériels par la mairie de St André sur Orne :

- La cabane des p'tits mousses	: 9 578.71 €
--------------------------------	--------------